

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 24 octobre 2014

Délégations

Mme Keller Berger Mélanie représentera la commune à la séance d'information de l'Association des parents d'accueil à la journée du district de Courtelary, le lundi 10 novembre prochain à Courtelary ainsi qu'à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois, le mardi 18 novembre 2014 à St-Imier. M. Habegger Richard participera à la séance d'information du Parc régional Chasseral, le lundi 10 novembre 2014 à Renan. M. Carlos Chatelain représentera la commune de Villeret lors de l'assemblée des délégués de la Conférence régionale des transports Bienne – Seeland – Jura bernois (CRT1), le mercredi 19 novembre 2014 à Bienne ainsi qu'à l'assemblée des délégués du Service d'action sociale Courtelary, le jeudi 30 octobre 2014 à Courtelary. M. von Kaenel Dave participera à l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire agendée au lundi 3 novembre 2014 à Cormoret.

Ravitaillement en eau du Sergent

Le Conseil municipal a accordé une aide à l'investissement de 2'000 francs à la Société coopérative du Sergent pour le ravitaillement en eau du Sergent afin de participer au remplacement d'un tronçon de la conduite principale.

Principale 24

L'exécutif a pris connaissance du décompte des travaux d'isolation de la toiture ainsi que du rafraîchissement des façades et des volets de l'immeuble situé rue Principale 24. La dépense totale, de 279'258.60 francs, entre parfaitement dans le crédit octroyé par l'assemblée communale du 10 juin 2013, qui était de 280'000 francs.

Péréquation financière

Pour la prestation compensatoire due au titre de la réduction des disparités, la commune dépensera 75'005 francs alors que le budget prévoyait 102'800 francs ; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges géotopographiques excessives, la commune recevra une somme de 115'064 francs alors que le budget prévoyait 101'400 francs ; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges sociodémographiques, la commune recevra 9'558 francs alors que le budget prévoyait 9'700 francs.

MCH2

Afin de former, au mieux, les différents intervenants à l'introduction du modèle de compte harmonisé 2 (MCH2) qui entrera en vigueur pour le budget 2016, l'OACOT organise, à l'attention des autorités, des vérificateurs des comptes et des membres du personnel communal, des cours de formation pour le MCH2. Hormis l'administrateur des finances, M. Sartori Thierry, la commission de vérification des comptes incorporera suivra les cours destinés aux organes de vérification des comptes, soit MM Vaucher André,

Tschanz Jean-Paul et Racheter Christian. Pour les autorités MM Habegger Richard et von Kaenel Dave suivront les cours qui s'adressent aux autorités.

Qualité de l'eau

Le Conseil municipal a pris connaissance des derniers résultats d'analyse de l'eau. Cette analyse, effectuée par le bureau d'analyse ABL analytics SA suite à notre prélèvement du 26 septembre dernier, a donné ces résultats :

	rue Neuve 39	rue Principale 53
Température mesurée in-situ	14.3°C	15°C
Escherichia coli / germe/100ml	0	0
Entérocoques / germe/100ml	0	0
Germes aérobies / germes/ml	0	7

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Conseil municipal

Villeret, le 21 octobre 2014

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch